

## Compte-rendu de la réunion Comité de programmation du GAL Pithiverais & Gâtinais du 25 Février 2020

### Etaient présents

---

- **Collège public : 7/10**
  - **Membres titulaires** : MMES BEVIERE, ROBINEAU  
MM. MALET, NERAUD, TARTINVILLE, THION
  - **Membres suppléants** : M. GUERINET
- **Collège privé : 10/16**
  - **Membres titulaires** : MMES ALERBACK, BUTOR, DALLOT, BOFFIN, MICHE, SOUCHET  
MM. BUIZARD BLONDEAU, GODEAU, RICHARD
  - **Membres suppléants** : M. PARENT
- **Invités** : Mmes BESNIER, COATGLAS  
M. DEMAUMOND, COUVRAND, VOYER

### Etaient excusés :

---

- **Collège public** : MM. BERTHAUD, De RAFELIS
- **Collège privé** : Mme PERTOLDI  
MM. ANGUERA, Di STEFANO, GOUT

Mme DALLOT, Présidente du Comité de programmation, accueille les membres de cette instance. Le double quorum étant atteint, elle soumet à validation le compte rendu du dernier comité de programmation du 20 décembre 2019. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé.

Les prochaines élections vont amener des modifications du comité de programmation, cette dernière séance, sous cette forme, est l'occasion pour Mme DALLOT de remercier l'ensemble des membres du comité pour leur implication au sein de cette instance.

### **PRESENTATION DES PROJETS POUR AVIS D'OPPORTUNITE**

#### ▪ **Projet « 150 ans de la locomotive Schneider »**

Présentation du projet par MM. POIRIER, BUIZARD BLONDEAU

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. POIRIER précise que la locomotive Schneider est classée Monument Historique et reste la plus vieille en activité d'Europe continentale. Elle est actuellement en cours de restauration dans le Sud de la France.

M. TARTINVILLE demande si le poste transport comprend le retour de cette locomotive ?

M. POIRIER répond négativement, cette dépense étant prise en charge dans le cadre des dépenses de restauration. Les dépenses présentées dans le cadre du projet Leader sont les déplacements des locomotives allemande et anglaise.

M. TARTINVILLE s'étonne de ne pas voir de dépenses pour les différentes animations prévues lors de cet événement.

M. POIRIER indique que le musée travaille en partenariat avec des associations locales qui ne demandent pas de cachets pour être présentes.

Mme DALLOT précise que le Gal n'a jusqu'à présent jamais financé les hébergements et les repas pour les bénévoles. Cette charge devrait être assumée par les bénévoles eux-mêmes.

M. BUIZARD BLONDEAU indique qu'il s'agit d'une particularité de ce réseau de passionnés, il n'y a pas de cachets pour leur présence, mais en contrepartie, tous les repas et les hébergements sont pris en compte par la structure qui reçoit.

M. POIRIER ajoute que ce sont 70 bénévoles qu'il faut accueillir sur place.

M. BUIZARD BLONDEAU précise qu'il s'agit encore de devis estimatifs, l'association espère bien alléger tous les postes de dépenses. Le weekend va se dérouler en plusieurs phases avec le jeudi une journée consacrée aux passionnés, le vendredi en partenariat avec les écoles et les officiels et le samedi et dimanche pour le grand public. L'association a besoin d'évènements de ce type pour se faire connaître et pour attirer un nouveau public sur le site.

M. MALET indique que la participation financière de la commune n'est pas à la hauteur de l'événement.

Mme ROBINEAU demande pourquoi la Communauté de Communes n'intervient pas sur ce projet ?

M. BUIZARD BLONDEAU répond que la Communauté de communes a fait le choix en début de mandat de ne pas financer de l'événementiel. Par ailleurs, la Communauté de Communes intervient beaucoup pour le musée au travers des financements des aménagements permettant aux trains de circuler.

M. GUERINET abonde dans ce sens en précisant que la collectivité a eu de nombreuses demandes et très disparates, d'où le choix de ne prendre en compte aucun événement sur le territoire. Il est dommage de ne pas pouvoir retranscrire dans le budget les engagements financiers annexes de la Communauté de Communes au profit du musée.

Mme ROBINEAU précise que la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a fait un choix différent ; elle ne vient abonder que des projets financés dans le cadre de Leader.

Mme BEVIÈRE ajoute que la Communauté de Communes investit largement pour le musée afin de lui offrir de meilleures conditions. Elle a financé notamment la rénovation de la petite gare.

M. THION s'interroge sur l'équilibre budgétaire du projet compte tenu qu'il semble que l'intervention du Département soit surestimée ? Par ailleurs, en proximité directe du musée des transports devrait ouvrir, dans l'ancienne gare de Pithiviers, un espace géré par le musée du Cercil, N'y a-t-il pas des liens à trouver avec eux ?

M. BUIZARD BLONDEAU répète que les devis sont indicatifs, l'association œuvre actuellement à trouver des prestataires moins onéreux notamment pour les transports. Le dossier est parti au Département récemment et l'association n'a pas eu de retour pour l'instant. S'agissant de la proximité de l'ancienne gare, il faut faire preuve de pédagogie pour bien expliquer l'histoire des deux sites, l'un était dédié au transport de la betterave quand l'autre a été un des lieux marquants de la déportation.

Par ailleurs, il sera nécessaire d'entamer une réflexion sur l'espace se situant entre les deux sites, ce lieu appartient pour une partie au Département et pour une autre à la SNCF et la coopérative agricole. Il semble que des discussions soient possibles pour d'éventuelles sessions.

M. TARTINVILLE ajoute qu'il n'est pas possible de mélanger les deux sites.

M. BUIZARD précise que les visiteurs ont souvent cette confusion et qu'il est nécessaire de leur expliquer clairement les choses.

M. NERAUD indique que la subvention du Département n'atteindra vraisemblablement pas 6400 €, cela dépasse les possibilités financières du Département sur ce type de dépenses. En revanche, une sollicitation de l'ADRT est envisageable car elle possède un petit budget annuel qui peut répondre à cette demande.

Mme DALLOT remercie MM. POIRIER et BUIZARD BLONDEAU pour cette présentation.

▪ **Projet « Aire de Camping-car - Lorris ».**

Mme DALLOT invite MM. TROUPILLON et OZANNE à présenter cette action.

A l'issue de cette présentation, suit un échange avec la salle.

M. GODEAU précise que c'est une demande très régulière sur ce secteur et que par conséquent l'aire sera fortement utile pour le développement touristique du territoire.

M. OZANNE précise que l'aire sera gratuite seule la recharge sera payante et fonctionnera par carte bancaire.

Mme DALLOT remercie MM. TROUPILLON et OZANNE de cette présentation.

**AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION SUR LES PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE.**

Mme DALLOT revient sur les deux projets présentés précédemment et propose de reprendre la grille d'analyse qui permettra ensuite de voter.

• **« 150 ans de la locomotive Schneider »**

Pour ce dossier M. BUIZARD BLONDEAU quitte la séance, en tant que membre de l'association et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action n°5 « Structurer et Développer l'offre du Culture et d'Art de vivre »	13 565 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de B aucun D Critères complémentaires : B	<b>FAVORABLE</b> (16 voix sur 16 votants)

Les membres du comité de programmation ne souhaitent pas financer les hébergements et les repas des bénévoles, ce poste est retiré de la demande initiale pour être recalculé sur un montant Leader de 13 565 €.

- **« Création d'une aire de Camping-car - Lorris »**

Avis du comité de programmation sous réserve du dépôt d'un dossier complet, de l'instruction réglementaire et de l'obtention des cofinancements :

Fiche action concernée	Montant FEADER Sollicité	Conclusions Grille d'analyse	Avis du comité de programmation
Action N°6 « Structurer et développer l'Offre d'hébergement et d'accueil »	8 555.40 €	Critères discriminants : A Critères essentiels : majorité de A aucun D Critères complémentaires : majorité de B	<b>FAVORABLE</b> (17 voix sur 17 votants)

**AVIS DU COMITE DE PROGRAMMATION POUR AVIS D'ATTRIBUTION**

- Film sur le sculpteur Jean Anguera

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme « Culture et Art de Vivre » »	13 Février 2020	14 000.00 €	<b>FAVORABLE</b> (17 voix sur 17 votants)

- Une nouvelle vie pour le musée St Sauveur à Nibelle

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme « Culture et Art de Vivre » »	20 Février 2020	8 240.00 €	<b>FAVORABLE</b> (17 voix sur 17 votants)

- Authentique Pithiviers

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°5 « Structurer et développer l'offre de tourisme « Culture et Art de Vivre » »	20 Février 2020	7 667.52 €	<b>FAVORABLE</b> (17 voix sur 17 votants)

- Aire de Camping-car Château-Renard

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°6 « Structurer et développer l'offre d'hébergement et d'accueil »	20 Février 2020	7 977.48 €	<b>FAVORABLE</b> (17 voix sur 17 votants)

- Développement d'une communication multi-supports

Pour ce dossier Mme ROBINEAU et M. MALET quittent la séance, en tant que représentants de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé	Avis du comité de programmation
Action N°3 « Organiser l'accueil et l'information touristique »	20 Février 2020	11 041.67 €	<b>FAVORABLE</b> (15 voix sur 15 votants)

- Lancement de la Route de la Rose

Pour ce dossier M. NERAUD quitte la séance, en tant que Président de d'ADRT et afin de veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

Fiche action concernée	Date Instruction	Montant FEADER engagé sous réserve de l'instruction réglementaire du service instructeur	Avis du comité de programmation
Action N°4 « Structurer et développer l'offre de tourisme de nature »	En cours de finalisation	29 474.20 €	<b>FAVORABLE</b> (16 voix sur 16 votants)

#### RENONCEMENT DE SUBVENTION DE L'ONF

Faisant suite à l'avis d'attribution pris le 20 décembre dernier pour la saison culturelle 2018 de l'Arboretum des Barres, l'ONF a fait part par courrier de son choix de renoncer finalement à cette subvention.

Les membres prennent acte de ce choix et le valident afin que les fonds puissent être réaffectés à un autre projet.

**Avis du comité de programmation : FAVORABLE (17 voix sur 17 votants)**

#### AVANCEMENT PROGRAMMATION

La programmation arrive à son terme avec plus de 80% des fonds engagés en opportunité. Cf. document transmis en séance.

Les projets en stocks finiront vraisemblablement à consommer l'enveloppe restante.

#### QUESTIONS DIVERSES

- Une modification du comité de programmation sera effectuée à la suite des élections municipales. C'est donc la nouvelle instance qui statuera dès la prochaine séance du comité de programmation, prévu fin juin.

- Les 23 GALs de la Région Centre avaient sollicité en fin d'année le Président de Région pour répondre aux questionnements relatifs à la fin de programmation. En effet, la fin de programmation a été reportée à fin 2023, sans enveloppe complémentaire. De nombreux territoires n'ont déjà plus de fonds pour subvenir aux besoins d'animation.

Mme BESNIER précise sur ce point qu'il y a nécessité pour les GALs qui ne consomment pas de se manifester pour qu'une partie de leur enveloppe soit réaffectée sur des territoires ayant consommé leur enveloppe. Il sera nécessaire que les GALs s'entendent entre eux. L'objectif étant de ne pas rendre d'argent à l'Europe à la fin de la programmation.

M. TARTINVILLE souligne la nécessité pour chaque GAL de faire état de son réel avancement dans la programmation, la Région doit définir des critères sur lesquels chacun des GALs devra répondre. Par ailleurs, il serait dommage que des GALs utilisent une enveloppe complémentaire au financement de l'animation et non au profit des actions du territoire.

M. BUIZARD BLONDEAU demande comment se passe la phase de transition avec la future programmation ?

M. TARTINVILLE précise que pour l'instant, l'Europe laisse chaque Etat membre se débrouiller avec ses enveloppes internes, à fonds constants. La nouvelle programmation n'est pas encore connue, le budget de l'Union Européenne commencera en 2021, sans doute les appels à projets seront faits dans le courant de cette année budgétaire...

Mme COATGLAS ajoute que pour la programmation en cours, il était possible de solliciter une phase préparatoire à Leader, avec un budget de maximum 20 000 €. Il sera sans doute possible de faire la même chose sur la programmation future.

- Dans la poursuite des éléments de capitalisation et de valorisation des projets soutenus par des fonds européens en Pithiverais & Gâtinais, une lettre d'info va être mise en place à compter de la fin du mois de mars. Ainsi, chaque mois, un projet financé sera mis en avant. La diffusion se fera par mail et via les réseaux sociaux.

- Discussion autour des temps d'échanges. Ceux-ci sont considérés comme importants et permettront d'alimenter le bilan. Les nouveaux membres du comité de programmation seront sollicités pour définir les axes de travail en la matière. Il est suggéré de proposer des rencontres de terrain très localisées pour éviter de grands trajets et ainsi aborder différentes thématiques financées dans le cadre de Leader.

Le prochain Comité se réunira le Mardi 30 Juin à 9h30.

Ne relevant pas d'autres points à évoquer, MME DALLOT lève la séance à 12h00

COMITE DE PROGRAMMATION GAL PITHIVERAIS&GATINAIS  
Feuille d'émargement - Réunion du 25 Février 2020

COLLEGE PUBLIC			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BERTHAUD Jean	<i>Excué</i>	BETHOUL Christophe	
BEVIERE Monique	<i>Amud</i>	COLIN Sébastien	
DE RAFELIS Lionel	<i>Excusi</i>	BURON Jocelyn	
MALET Jean-Jacques	<del><i>[Signature]</i></del>	FEVRIER Albert	
MASSON Clément		GUERINET Patrick	<i>[Signature]</i>
LUCAS Nathalie		MELZASSARD Corinne	
ROBINEAU Isabelle	<i>[Signature]</i>	TISSERAND Francis	
NERAUD Frédéric	<i>[Signature]</i>	LARCHERON Gérard	
TARTINVILLE Yves	<i>[Signature]</i>	BRUCHET Annie	
THION Denis	<i>[Signature]</i>	BARRIER Christian	

COLLEGE PRIVE			
MEMBRES TITULAIRES		MEMBRES SUPPLEANTS	
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
ALERBACK Annie		FONTAINE Alain	
ANGUERA Jean	Excusé	PARENT Arnaud	
BUIZARD-BLONDEAU Maxime		ELAMBERT Alain	
BUTOR Carole		PETOUILLAT Robert	
COULON Jean-Marc		HUCK Timothée	
DALLOT Brigitte		ROUSSEAU Viviane	
di STEFANO Alain	Excusé	HANNEQUIN Didier	
GODEAU Denis		HUCK Jocelyne	
BOFFIN Nathalie		MORISSEAU Florian	
SOUCHEYRE Didier		Nocturne de Ferrières	
GOUT Jacques	Excusé	PERTOLDI Sylvianne	Excusé
LEFEBVRE Jean-Jacques		de TEMMERMAN Anne	
MANCEAU Jean-Louis		MANNEVY Claude	
MICHE Elodie		SIMONET Christophe	
RICHARD Jean		LEGUILLE MAHON Lucie	
SOUCHET Françoise		PAYSE Guy	

INVITES			
Nom, prénom	Signature	Nom, prénom	Signature
BESNIER Anne		DEMAUMOND Franck	
de CREMIERS Christelle		SCHEER Gabrielle	
GABORET Jalila		MASSON Davy	
VOYER David		BELLOT BERNARD Evelyne	
COUVRAND Nicolas		COATGLAS Nathalie	

